

Un projet de zone Natura2000 en mer est en cours d'élaboration.

Descriptif à http://www.paca.environnement.gouv.fr/IMG/pdf/v5_Cap_MartinDH.pdf

Lundi, au prochain conseil municipal, Monsieur le Maire de Menton demande un vote contre ce projet pour qu'il soit repoussé après la bande des 300m. Ca me semble être une erreur :

- La vie marine dépend du premier étage marin littoral
- C'est dans le premier étage marin que se développe alvins, mollusques et autres bestioles qui seront les proies des poissons de haute mer
- Les posidonies poussent en grande partie dans le premier étage marin. Les posidonies sont le poumon de la mer, ces herbes (fleurs et graines) utilisent la lumière pour oxygéner l'eau.
- L'eau de la région de Menton n'est pas très claire, courant ligure, et très vite les rayons du soleil ont du mal à passer, à 300m de la côte on arrive sur des fonds de 20 m où les herbiers survivent difficilement.
- Des herbiers tout près du rivage, il y en a à Garavan entre le port et la frontière près du radeau, autour du Cap Martin, au bord des plages de Cabbé
- 21,6 % des fonds de 0 à 10 m ont déjà été occupés (données du LEM) sur le littoral Mentonnais, il faut sauver ce qui reste.
- Une réserve marine doit aller du bord de mer à des fonds plus importants
- Entre la Mortola à l'Est et le Cap Martin il y a un micro system à préserver de même que du Cap Martin à la Pointe de la Veille
- Etablir une zone Natura2000 à 300m du rivage c'est comme protéger les rameaux et les feuilles d'un arbre tout en envisageant de bétonner ses racines donc de les asphyxier

Jean Delerue